

Ecurie And CAUX – Camille LEGALL
38, rue du Haras – 76730 BACQUEVILLE EN CAUX
Tél : 06 67 76 50 51 – E-mail : Ecurieandcaux@hotmail.com



CONTRAT DE SAILLIE 2026 – JERICHO DU LAGON – MONTE EN MAIN

Je soussigné(e)

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Achète une saillie de **JERICHO DU LAGON** en **monte en main**.

Jument : Race : N° SIRE :

Stud-book : AES Anglo European Studbook ☐ ou Selle Français ☐

Les frais techniques sont payables par chèque encaissé au premier saut. Cette somme n'est pas remboursable. Le contrat doit être accompagné d'un second chèque correspondant au solde.

Le solde est encaissable au DG positif de la jument au **1er octobre 2026**. En cas de jument vide, le solde est **reportable l'année suivante (garantie)**.

Les juments doivent être munies d'un certificat négatif de Métrite contagieuse et d'Artérite virale équine de l'année en cours, et être déferées des postérieurs. Les frais vétérinaires et de suivi gynécologique ne sont pas compris.

La déclaration de naissance sera transmise après règlement complet de la saillie et des frais annexes. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance au SIRE dans les 15 jours suivant celle-ci.

Conditions financières

Frais techniques : **220 € TTC** (TVA 5 %) – payables à la réservation

Solde avec garantie : **500 € TTC** – encaissable au **1er octobre 2026**

Pension

Herbage : **6 € / jour TTC** ou **180 € / mois TTC** (TVA 5 %)

Les frais d'hébergement sont à régler au départ de la jument.

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat, accepter les risques inhérents à la reproduction en monte en main et procéder au règlement.

Fait le 2026

Ecurie And CAUX – Mme Camille LEGALL

Signature de l'acheteur

Mention manuscrite : « Lu et approuvé »